



Monsieur Jean-Louis CABANAC  
Maire de Labruguière  
Place de l'Hôtel de ville  
81290 LABRUGUIERE

Castres, le 30 juillet 2018  
N/réf : Pôle Habitat et Politique de la ville-CG/18-872  
Objet : Programme Local de l'Habitat / PLU  
Affaire suivie par Claire GILGENKRANTZ

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai pris connaissance de votre projet de révision du PLU sur votre commune et l'ai transmis au pôle Habitat et Politique de la ville.

Je note avec satisfaction que l'hypothèse de création de logements à l'horizon 2030 est compatible avec la prévision du Programme Local de l'Habitat actuellement en cours.

Je vous informe toutefois que le PLH a été prorogé de 2 années supplémentaires afin de pourvoir à sa réactualisation en 2019. Il conviendra de veiller à la conformité de votre PLU lors de la validation du prochain PLH.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma meilleure considération.

Le Président,

Pascal BUGIS



**Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet**

Espace Ressources - Le Causse Espace d'Entreprises - CS 50007 - 81115 Castres Cedex  
Tél. 05 63 73 50 00 - Fax 05 63 73 50 02 - agglomeration@castres-mazamet.com